

ABONNEMENT.

Saumur. 36 fr.
Poste: 35 fr.
Paris. 35 fr.
Poste: 34 fr.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 30 c.
Réclames: 30
Faits divers: 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 JUILLET

BULLETIN

Les républicains forment beaucoup moins
un parti politique qu'une secte antireligi-
euse. Leur but n'est pas tant de fonder,

Chaque jour, chaque incident en font
jaillir la preuve.
Sur cet article, le seul fondamental à leurs
yeux, ils se trouvent tous d'accord;

Le zèle tapageur dont les républicains ont
fait et font encore parade en faveur de l'en-
seignement primaire, n'a pas d'autre but.

On n'a pas oublié que la Ligue d'enseigne-
ment a été fondée, soutenue, développée par
la franc-maçonnerie.

La discussion qui s'est élevée l'autre jour
à la Chambre, d'une manière imprévue, à
propos de l'emprunt de 5 millions projeté

S'il est une ville où l'enseignement libre
est florissant, c'est, à coup sûr, celle de
Lille. L'état de choses actuel suffit à tous les
besoins.

seignement chrétien, parce que, dans les
écoles congréganistes, on enseigne la reli-
gion aux enfants: on les y abêtit, selon son
expression. — expression calculée, bien en-
tendu, pour rappeler la faveur des fau-
bourg à M. Clémenceau; l'orateur a d'ail-
leurs cité un des points de l'enseignement
chrétien qui contribuent à cet « abêtisse-
ment », c'est qu'on « apprend aux enfants que
le monde a été fait en six jours ».

M. Clémenceau ne pouvait pas choisir un
meilleur exemple que le dogme de la créa-
tion pour manifester la guerre déclarée par
les républicains à toute notion religieuse. Il
a d'ailleurs proclamé l'accord unanime sur
ce point de TOUS les républicains. Pas un
seul en effet n'a protesté, même dans les
rangs des modérés, même parmi les amis de
M. Ribot. Tous conviennent que la Répu-
blique est inconciliable avec toute religion;

Personne, même parmi les esprits les plus
portés à la conciliation, ne doit donc s'y
tromper. A ce point de vue, les déclarations
grossières de M. Clémenceau sont d'autant
plus importantes à recueillir que les feuilles
opportunistes couvrent d'éloges le député
de Montmartre; la République française
s'écrie:

« Ah! si M. Clémenceau voulait; si, au
lieu de s'amuser à jeter par terre tous les
gouvernements républicains, comme il le
fait depuis dix ans avec l'allégresse d'un
jeune faubourien qui joue aux quilles, il
consentait à servir cette République sérieu-
sement, comme il l'aime, ah! mes chers
concitoyens, que les choses iraient mieux,
et que la gloire de M. Clémenceau aurait
donc une plus belle mine! Il a été parfait
hier. PARFAIT DE VERVE, DE CONCISION ET DE
NETTETE. »

Le parti républicain se montre ce qu'il est
réellement. Que par leur faiblesse, ou par
celle de leurs chefs, les conservateurs les
laissent encore maîtres absolus du pouvoir

et c'en sera fait, non pas de la religion qui
a les promesses éternelles, de la religion qui
se rajeunit dans les persécutions, mais de la
France elle-même, livrée sans contrepoids à
un parti qui cherche un moyen de puis-
sance dans l'appel aux passions les plus
grossières et qui, en dernière analyse, fait
la guerre à la civilisation.

Ce que seront les générations élevées dans
l'athéisme, auxquelles on enseignera, comme
autant de vérités scientifiques, que l'âme
n'existe pas, qu'il n'y a point de distinction
entre le bien et le mal, partant point de
conscience, il est facile de le comprendre.
Ce serait quelque chose de pis que l'état
sauvage; ce serait l'abrutissement univer-
sel. C'est à cet extrême degré de la déca-
dence intellectuelle et morale que nous con-
duira, si les conservateurs ne l'en empê-
chent, la secte qui a pris, pour les besoins
de la circonstance, le nom de parti républi-
cain, et qui a réduit tout son programme à
la guerre contre la religion et la morale
chrétienne. J. Bourgeois.

Radicaux et opportunistes, au fur et à
mesure que l'heure des élections approche,
se sentent saisis par une peur instinctive.

Sur quatre-vingts élections qui viennent
de se faire depuis quelques semaines, les
conservateurs ont gagné plus des deux tiers
des sièges.

Une grande bouffée d'honnêteté et de
bon sens, suivant l'heureuse expression du
conférencier de Romans, pénètre chez nous.

Le pays se lasse des intolérances jacobini-
ques, du gaspillage de nos ressources finan-
cières, de l'incapacité et des folies de nos
gouvernants dans la direction de nos affai-
res extérieures.

Ce réveil national s'accroît; nul n'igno-
re avec quelle rapidité s'opère, dans l'es-
prit français, un changement d'opinion.
L'impopularité succède brusquement à la
popularité la plus accréditée.

Il ne faudrait pas toutefois nous bercer de
l'illusion que les divisions entre les frac-

tions républicaines vont considérablement
faciliter notre tâche aux prochaines élec-
tions.

Divisés après le succès, en désaccord sur
les moyens de gouvernement comme sur les
principes politiques, radicaux et opportu-
nistes, membres de la gauche modérée et
des gauches avancées, sauront se réunir, se
grouper, s'allier sur le terrain des intérêts
électoraux du parti républicain.

Plus le danger leur apparaîtra menaçant,
plus ils auront à redouter le réveil de l'es-
prit national, à craindre les succès des listes
conservatrices, plus ils oublieront leurs dis-
sentiments et feront faire instantanément
leurs rancunes.

Les nouvelles alarmantes de l'Annam et
de Madagascar ont eu pour résultat de faire
manquer « le coup des élections », ajour-
ner le projet d'escamotage électoral. Mais
elles ont aussi décidé les groupes opportu-
nistes et radicaux à opérer un rapproche-
ment, alors qu'une rupture éclatante était
pendante.

Ainsi la commission du comité de Baby-
lone s'est empressée de terminer son tra-
vail, avec l'espoir d'aboutir à une entente
agréable même aux dissidents du centre gau-
che. On leur a fait des avances et des prom-
esses!

Les opportunistes offrent à leurs rivaux
du radicalisme, de leur céder une part du
gâteau électoral dans les départements où
ils se croient assurés de la majorité, à la
condition d'obtenir des radicaux pour les
candidats opportunistes, une part propor-
tionnelle dans les départements qui obéis-
sent à la direction du radicalisme.

Les promoteurs de la scandaleuse candi-
dature Thibaudin s'empressent de la retirer;
le conseiller d'Etat Gougéard, ancien mem-
bre du « grand ministère », renonce à se
présenter dans le Var, en tête de la liste op-
portuniste. Système des compensations!

Dans le but d'obtenir un accord dans cette
distribution de sièges, M. Clémenceau va
entreprendre une tournée dans les départe-
ments méridionaux où le parti radical est de
taille à lutter avec les opportunistes.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

PREMIÈRE PARTIE

III. — LE MARIAGE

Le lendemain matin, dès son arrivée, Lucien
écrivit quelques mots à M. Dorny pour le prévenir
de son retour et lui parler de ses espérances; il
n'obtint qu'une chose: ce fut de lui annoncer la
ruine de son père. Peut-être M. Dorny le savait-il;
mais, dans le doute, Lucien trouvait plus prudent
de n'en rien dire, craignant de voir échapper la
riche dot et plus tard la fortune de l'héritière qu'il
convoitait. Il se promit donc d'éluder cette ques-
tion, sans se préoccuper des conséquences qu'elle
peut entraîner.

De grands changements s'étaient produits dans
la santé du père de Clémence; frappé au cœur par
la nouvelle de la mort de son ami, M. Dorny, déjà
triste et abattu, avait vu dans ce départ une an-
nonce lugubre pour lui-même, et il hâta de tous

ses vœux l'arrivée de Lucien, qu'il regardait comme
son sauveur et celui de sa fille.

La lettre de son futur gendre fut donc accueillie
par lui avec une joie indescriptible, et ses mains
tremblantes la mirent dans celles de Clémence,
en l'invitant à la lire.

La jeune fille devint très-rouge et elle regarda
son père avec un embarras manifeste.

— Est-ce que ce mariage ne te fait plus le même
plaisir que le premier jour où je t'en ai parlé? de-
manda M. Dorny avec inquiétude.

— Oui et non, mon père, répondit la jeune fille.

Où, parce que je sais que tu ne veux que mon
bonheur et que, certainement, je serai heureuse
avec le mari que tu m'as choisi; non, parce que je
sais aujourd'hui ce qu'est M. Sauvatre, c'est-à-
dire un homme instruit, élégant, aux grandes et
belles manières, et que je ne suis, moi, qu'une
pauvre et ignorante petite fille indigne de lui, et
que je ne pourrai, j'en suis sûre, obtenir son
affection.

M. Dorny regarda sa fille avec stupéfaction.

— Où as-tu pris toutes ces belles idées-là? lui
demanda-t-il.

— Dans mon désir de plaire au mari que tu me
donnes, et dans ma crainte de ne pas réussir, père.
Voyons, continua Clémence en se posant résolue-
ment devant M. Dorny, sois bien franc avec moi,
et dis-moi si je suis folle?

Cette question, tout à fait déconcertante, amena
un sourire sur les lèvres du père.

Il regarda sa fille avec une attention et un exa-
men, qu'il n'avait peut-être jamais apportés dans
les rares entrevues qu'il avait eues avec elle,
Clémence ayant toujours été élevée loin de lui.

— Mais, tu m'embarrasses énormément, mon
enfant, répondit-il après un instant d'hésitation;
un père est le plus mauvais de tous les juges en
semblable question; pour lui, sa fille est toujours
la plus belle.

— Oui, mais suppose que tu n'es pas mon
père, que je suis une étrangère et que tu me vois
pour la première fois. Voyons, que penserais-tu de
moi?

— Que tu es une excellente enfant, qui pourra
devenir plus tard une charmante femme; mais
que, pour le moment, on ne peut te juger encore.
Ne te tourmente donc pas, reste ce que tu es, une
bonne et excellente fille, et sois sûre que tu seras
ainsi aimée de tout le monde, même de ton futur.

Evidemment cette réponse ne satisfaisait pas
Clémence. Elle courut devant une glace, qu'elle
espérait trouver plus flatteuse et plus explicite que
son père, mais elle se laissa choir, à demi décon-
certée, sur le fauteuil qu'elle venait de quitter.

— Allons, dit-elle, il faut en prendre mon parti!
Je suis frêle, pâle, maigre; j'ai la peau brune, et
le cou si mince que l'on dirait le poignet de

Toinou; décidément M. Sauvatre n'a pas de
chance d'épouser une petite laideron comme moi,
et je serai bien heureuse si, après m'avoir vue, il
ne fuit pas aux antipodes.

— Petite folle, reprit M. Dorny, va t'habiller, et,
malgré ta mauvaise humeur et ta sévérité contre
toi-même, fais-toi la plus belle possible pour capti-
ver ton futur.

Clémence essuya une larme qui perlait aux
bords de ses yeux bruns, et elle s'esquiva, en en-
voyant de la main un baiser à son père.

Elle avait à peine terminé les légers préparatifs
qu'elle jugeait indispensables à sa présentation,
lorsque l'on vint la prévenir, de la part de son
père, qu'il la pria de descendre tout de suite au
salon.

Le moment terrible et décisif était arrivé.

Comme le soldat qui ne peut reculer et se jette
tête baissée dans la mêlée où il doit rencontrer la
mort, la jeune fille, sans se donner le temps de
réfléchir davantage et de regarder en arrière, se
hâta de suivre Toinou, dont l'admiration bruyante
lui donnait le vertige, et e le arriva à la porte du
salon avant même d'y être attendu.

M. Sauvatre y était avec son père. Les deux
hommes causaient et ne s'aperçurent pas d'abord
de la présence de la nouvelle venue.

Elle en profita pour examiner à loisir, pendant
un instant, ce Lucien d'autrefois, dont elle avait

Nous voilà bien, à la veille d'une « em-brassade fraternelle. »

Ne la déplorons pas. Il faut que le parti républicain se montre uni, compact, solidaire, pour que le pays puisse faire retomber avec raison, en dépit des subtilités et des intrigues des groupes, la responsabilité tout entière des fautes et des folies du gouvernement républicain, sur tous ces compli-cés coalisés.

Les réserves timorées et les pusillanimités du centre gauche, les mesquineries et les arguties des indépendants comme l'opposition aussi factice que bruyante de l'extrême gauche, ne doivent pas plus trouver grâce, aux yeux du pays, que les graves fautes de l'opportunisme.

Les souffrances, les misères, les ruines dont nous sommes victimes ont pour cause première la politique républicaine; donc, toutes les plaintes, les lamentations, les ré-cri-minations doivent atteindre le parti répu-blicain qui a trahi ses promesses de nous assurer, en échange du pouvoir, paix et prospérité.

Le programme républicain qui avait triomphé aux dernières élections générales a fait un mal immense à la France; il faut énergiquement répudier les hommes qui vont arborer de nouveau ce programme né-faste.

Assez de fautes! Assez de gaspillages!
Assez de misères! Assez de ruines!

EDMOND ROBERT.

LE SEPTIÈME ENFANT.

Tout n'est que contradiction dans les idées de messieurs nos démocrates.

La loi sur le septième enfant élevé aux frais de l'Etat ne nous semblait pas mau-vaïse.

On dit que la population diminue; il est bon d'encourager les familles qui ne crai-gnent pas d'avoir plusieurs enfants.

Mais voilà où nous ne comprenons plus nos démocrates: ministre, commission, rapporteur et Chambre disent que les fa-milles notablement riches seront exclues du bénéfice de la loi.

D'abord, cette conclusion est contraire aux principes de l'égalité.

N'est-ce pas au nom de l'égalité et pour n'humilier personne que les députés riches sont contraints de prendre leur indemnité?

Et n'est-ce pas par pure abnégation que l'honorable M. Grévy consent à toucher une dotation dont ses goûts modestes ne lui per-mettent pas de dépenser même la dixième partie?

D'autre part, les démocrates ne songent donc pas que pousser les riches à multiplier le nombre de leurs enfants, c'est provoquer la division des fortunes, but absolument démocratique.

Et, si la loi est votée, comment établira-t-on la classe des familles notablement ri-ches?

Faut-il avoir un million? Cent mille francs suffisent-ils?

Un agriculteur qui prospère notablement en travaillant lui-même ses terres avec ses

sept garçons, sera-t-il compté parmi les ri-ches ou parmi les pauvres?

Vous me direz que cela dépendra sans doute de sa conduite électorale...

Je ne suis pas éloigné de penser comme vous, et, toute réflexion faite, j'estime que la loi n'est pas seulement absurde à cause de ses réserves, mais qu'elle tend à être immorale par l'usage qui en sera fait.

Chronique générale.

M. Henri Germain a terminé samedi son réquisitoire écrasant pour le gouvernement de la République. Ce député de la gauche a démontré que le budget de 1885 se sol-dera fatalement par un déficit de 600 mil-lions.

M. Germain estime et démontre que, de-puis 1876, c'est-à-dire depuis que le parti ré-publicain a pris en mains la gestion de nos finances, en ayant soin d'exclure tout mem-bre de la droite afin qu'aucun contrôle effec-tif ne fut exercé — le déficit des budgets des neuf années dépasse UN MILLIARD!

Le ministre de la guerre a reçu trois dépê-ches du général de Courcy.

La première renferme des renseignements et des demandes de personnel et de matériel de la marine;

La seconde, la liste des récompenses de-mandées.

La troisième a trait à l'arrivée à Hué des renforts demandés au Tonkin.

Le bataillon de chasseurs à pied, arrivé au complet, forme avec le 3^e zouaves un ré-giment qui garde la citadelle.

Quelques bandes de pillards sont signalées dans les environs de la ville.

On a trouvé un nouveau trésor.

Les zouaves gardent environ 40 millions.

Le roi est arrivé à Quang, prisonnier de Thu-Yet.

La reine-mère, les oncles du roi et les princes de la famille royale demandent à re-venir avec nombre de mandarins.

POLITIQUE COLONIALE.

M. Henry Maret résume spirituellement dans le *Radical* la question tonkinoise:

« S'il est une chose incertaine, et que nul ne peut démentir, c'est que jusqu'à ce jour l'expédition du Tonkin nous a coûté trois cent trente millions, sans compter le maté-riel perdu qu'il faudra refaire au plus vite, ce qui double la dépense. Il est hors de doute qu'elle nous coûtera bien davantage, car toutes nos colonies sont à notre charge et, celle-ci étant de beaucoup la plus mau-vaïse, il faut être absolument aliéné pour supposer qu'elle nous rapportera jamais un sou.

» C'est ce placement avantageux de capi-taux que M. Ferry appelait le placement du bon père de famille. Quand un bon père de famille place son argent dans la Société des mines de la Butte-aux-Cailles, il opère com-

me M. Ferry. Dans ce cas-là, ses enfants le font soigneusement interdire. Et cependant il ne fait que perdre ce qu'il possède, tandis que le gouvernement ferryste a perdu l'ar-gent des autres. Ce qui est peut-être moins bête, mais ce qui est infiniment plus coupable.

Jadis on se tirait d'affaire en disant que la France était assez riche pour payer sa gloire. Aujourd'hui, ils ne se trouvent plus assez riches pour payer les aventures républicaines.

UNE JOLIE VESTE.

Le conseil municipal, et en particulier M. Aristide Rey, le grand organisateur des ba-taillons scolaires, viennent de remporter ce qu'il est convenu d'appeler « une jolie veste ».

Le collège Rollin relevant en partie du conseil municipal, le citoyen Aristide Rey s'était mis dans la tête d'obliger le directeur de cet établissement à y créer un bataillon scolaire.

Le directeur en référé aux parents, des-quels il fallait obtenir le consentement avant tout.

Or, savez-vous, sur douze cents élèves qui s'asseoient sur les bancs du collège Rollin, combien de pères de famille ont ac-quiescé?

Trois!

Tous les autres ont catégoriquement re-fusé.

Ce que M. Rey doit faire une tête!

On sait que les bataillons scolaires occu-peront une place d'honneur dans le défilé révolutionnaire du 14 juillet.

Ils méritaient bien cette distinction.

Les 25 bataillons scolaires de Paris coûtent aux braves contribuables de la capitale un million de première mise et 300.000 fr. de dépenses annuelles. Comme on voit bien que cet argent ne sort pas des poches des Aristide Rey, Vaillant et consort!

On se rappelle ce mot d'un jeune drôle figurant dans ces bataillons. Il était, avec sa mine fûtée, appuyé sur son fusil encore vierge, Dieu merci! Un passant lui dit: « Voici une arme qui fera, un jour, mer-veille contre l'ennemi prussien. » Le gamin de répondre: « J'aimerais mieux m'en ser-vir contre un curé. »

On voit que les bataillons scolaires ont tous les droits possibles à nos sympathies et à notre admiration.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 juillet.

Les Consolidés anglais montent à 100 1/16 et ce-pendant le budget anglais est en déficit de près de 100 millions. Comment se fait-il que la rente fran-çaise soit si loin du pair? L'Angleterre n'est-elle pas toujours à la veille d'une guerre dont nul ne peut prévoir l'issue? N'a-t-elle pas à l'intérieur des difficultés à vaincre auprès desquelles les nôtres ne sont que des enfantillages.

Les rentes françaises ont une bonne fermeté: le 3 0/0 est à 81.10, le 4 1/2 à 110.30, l'amortissable à 82.70.

L'action du Crédit Foncier de France se met en

route vers des cours plus élevés. Les obligations ont un marché très-actif. La petite épargne de-mande les Foncières Nouvelles libérées de 40 fr. et a deux titres et douze tirages par an. La Société Générale cote ferme 462.50. L'obligation Est-Algérien est demandée à 331 fr. qui se font à Londres permettent de prévoir une re-prise. La Banque d'Escompte ne bouge pas. L'Italien 5 0/0 reprend sa bonne allure et cote 95.55. Les Méridionaux italiens sont très-demandés. Les actions de chemins de fer sont fermes: Nord, 1,610; Orléans, 1,342.50.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

LOTÉRIE DE NICE.

Le n° 3,570,878 de la loterie de Nice gagne 50,000 francs.

Les n° 5,518,278 et 5,209,058 gagnent chacun 10,000 francs.

Les n° 2,545,289 et 3,008,590 gagnent chacun 5,000 francs.

Les n° 3,692,391, 3,522,439, 3,052,017, 567,073, 597,864, 1,497,014, 619,201, 1,589,410, 3,568,408 et 4,508,784 gagnent chacun 1,000 francs.

Dans sa séance de samedi, le Sénat a adopté le projet tendant à accorder une médaille commémorative aux soldats ayant pris part à l'expédition du Tonkin.

LES CONGRES DU 14 JUILLET.

A l'occasion du 14 juillet, il y aura congrès dans les lycées, collèges et écoles normales ainsi qu'il suit:

Sortie mardi 14 juillet, à 8 heures du ma-tin.

Rentrée mercredi 15 juillet, à 1 heure l'après-midi.

L'UNIFICATION DES RETRAITES.

La commission de l'unification des retrai-tes des sous-officiers et soldats a reçu les documents qu'on s'était engagé à lui com-muniquer.

Le ministre des finances estime que l'un-ification des retraites entraînerait une dé-pense annuelle de 20 millions, tandis que la commission évalue ces annuités à 8 mil-lions seulement.

En d'autres termes, le ministre des finan-ces et la commission ne sont pas d'accord entre eux!

Toujours le même manège!
La politique actuelle ne peut aboutir c'est le néant.

Non-seulement elle est impuissante lorsqu'il s'agit d'une réforme importante, elle ne peut même réparer l'injustice gra-vante dont souffre et se plaint à juste titre depuis deux ans et plus, la catégorie des soldats et sous-officiers n'ayant pas bénéficié de la loi de 1884!

Ah! s'il s'agissait de faire une pen-sion

gardé un si mystérieux et chaste souvenir.

Comme il avait changé!

Quand elle avait six ans, et lui dix-sept, il avait encore quelque chose de jeune et d'enfantin, qui attirait vers lui la petite fille; mais aujourd'hui, il lui faisait peur. Ses traits accentués, sa haute taille, son air dominateur, ne lui imposaient qu'une admiration qui ressemblait presque à de la terreur.

C'était évidemment un être supérieur devant lequel elle se trouverait si petite, qu'il suffirait à Lucien de faire un pas pour l'écraser.

On était à la fin de juin 1870, et déjà des bruits de guerre avec la Prusse commençaient à semer l'inquiétude dans certains esprits. Il était impos-sible à deux hommes, que le même sentiment patrio-tique semblait animer, de ne pas se lancer un peu dans une de ces conversations semi politiques, qui font quelquefois oublier que l'on s'est réuni dans un autre but.

Clémence, à qui ces entretiens n'étaient point familiers, écoutait avec une admiration profonde les expressions d'un patriotisme ardent et élevé employées par son fiancé, auquel elle prêtait, dès cet instant, toutes les vertus dont elle avait lu quelquefois l'histoire.

Elle aurait voulu rester toujours là, ainsi, à l'admirer, sans qu'il pût la juger à son tour.

Mais un mouvement et une phrase de M. Dorny la rappellèrent bientôt au sentiment de sa situation.

— Je ne comprends vraiment pas le retard de ma fille à venir auprès de nous, dit-il en se tour-nant tout à coup du côté par lequel Clémence devait arriver.

Les yeux du jeune homme suivirent le regard du père, et ils aperçurent alors la curieuse enfant, dont la rougeur et l'embaras amenèrent un sou-rire ironique sur les lèvres de Lucien.

Elle était bien, elle aussi, ce qu'il s'était figuré; une petite fille naïve, qui ne pouvait être pour quelque chose dans sa vie, et dont il se débarras-serait aussitôt que cela lui serait possible.

Mais, en attendant, il fallait compter avec l'aff-fection et la clairvoyance paternelles.

Lucien se leva précipitamment et s'avança vers la jeune fille.

— Suis-je si loin de votre souvenir, lui dit-il gracieusement, que nous ayons besoin d'être pré-sentés l'un à l'autre? Ne vous souvient-il plus de nos jeux d'enfants et du temps où vous m'appeliez votre petit mari?

— Je m'en souviens, répondit Clémence avec embarras; mais alors, c'était pour plaisanter, et aujourd'hui....

— Aujourd'hui, ma chère enfant, se bâta d'in-tervenir M. Dorny, tu vas retrouver dans le compa-gnon de ton enfance, l'ami sincère sur lequel tu pourras t'appuyer quand ton vieux père ne sera plus là pour t'aimer et te guider dans la vie.

Lucien, ajouta-t-il en se tournant vers le jeune homme, en lui tendant paternellement la main, j'ai même à ce sujet une demande à vous adres-ser.

— Il n'est pas un de vos désirs qui ne soit un ordre pour moi, répondit avec empressement M. Sauvatre.

— Je voudrais que rien ne retardât plus votre mariage; vous aimant depuis longtemps comme mon fils, sûr de votre consentement et de celui de Clémence, j'avais, comme votre père l'avait fait lui-même, pris depuis longtemps des dispositions pour que rien ne pût le retarder, lorsque ma fille et vous auriez refait connaissance.

— Je sais tout cela, monsieur, reprit le jeune homme.

— Eh bien, mes enfants, accordez à ma ten-dresse et à ma sollicitude ce que je n'oserais exiger de votre obéissance à mes ordres; faites que ce mariage, que je désire tant, soit accompli dans les limites les plus restreintes qu'il soit possible. — Y consentez-vous? demanda M. Dorny en se tournant vers Clémence.

La jeune fille leva un regard timide sur son fiancé. L'air froid et impassible de M. Sauvatre lui fit peur.

— Oh! il ne m'aimera jamais! fut-elle près de s'écrier.

Mais, pensant à la douleur qu'elle causerait à

son père si elle refusait ce mari, choisit par là même qu'elle regardait elle-même comme un être supérieur à elle, elle répondit d'une voix basse et presque tremblante:

— Moi, mon père; mais je n'ai pas ma propre volonté que la tiennne.

— Eh bien, tout peut être prêt dans peu de jours, reprit le vieillard, et je voudrais, dans un état de santé où je me trouve, pouvoir les raccom-oder encore pour hâter le moment de votre union. Demain, nous signerons votre contrat de mariage, qui assure à ma fille toute ma fortune, dont les titres vous seront remis le jour même de la cé-lébration, mon cher fils. Clémence est assez sage pour que je ne me préoccupe pas de la fortune que vous a laissée votre père, et je serais sûr que des pertes nombreuses et imprévues n'auraient porté un échec à votre patrimoine; mais vous aurez tout le temps de songer à les réparer dans votre mariage.

Lucien balbutia quelques paroles, auxquelles M. Dorny coups court avec une bonté paternelle.

— Ne nous occupons pas de cela en ce mo-ment, ajouta-t-il; il est impossible que vous n'ayez eu le loisir d'éclaircir toutes ces questions et elles ne peuvent avoir aucune influence sur la décision quant à votre mariage.

(A suivre)

nationale à la veuve de Margue, à une vic-
time du 2 Décembre, ou à un communard
comme Urbain, on irait plus vite en besogne
et nos députés se montreraient plus géné-
reux et plus pressés !
D'après le calcul qui a été fait, l'extinction
des sous-officiers et soldats, qui se trouvent
dans ce cas particulier, sera à peu près com-
plète d'ici à douze ans.

Les lenteurs du gouvernement n'ont peut-
être d'autre but que de laisser à la mort le
temps de faire l'unification demandée !

Qui soit ?
Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle, la
commission chargée M. Georges Roche de
rechercher dans les états du ministère le nom-
bre exact des sous-officiers et soldats qui se-
raient appelés à bénéficier de l'unification.
Le gouvernement en est là. Il n'a pas en-
core eu le temps de calculer le nombre exact
des sous-officiers et soldats qui seront appe-
lés à bénéficier de l'unification.
C'est édifiant ! (Indépendant.)

Théâtre de Saumur.

Dimanche prochain, 19 juillet, représen-
tation de M^{me} Favart, sociétaire de la Co-
médie-Française.

Le spectacle sera ainsi composé :
1^o *Un Crâne sous une tempête*, comédie en
un acte ;
2^o *Henriette Maréchal*, pièce en 3 actes,
de M. J. Ed. et J. de Goncourt.

« C'est là vraiment une œuvre saine,
forte et touchante qui ravit les honnêtes
gens et donne aux plus sceptiques une
profonde émotion. Son triomphe honore
à la fois les auteurs qui l'ont conçue,
développée, menée à bien, et la direction
qui l'a accueillie et avait fondé sur elle
des espérances justifiées par l'ovation
unanime d'un public électrisé ! »

Ces quelques lignes, écrites le lendemain
de la première représentation par un de
nos grands écrivains, sur une œuvre d'où
se dégage une profonde et irrésistible émo-
tion, nous dispense de tout commentaire.

C'est M^{me} Favart qui a obtenu le privilège
de représenter cet ouvrage en tournée ; elle
l'est entourée des premiers sujets de l'O-
déon ; citons M^{lle} Castelli et Augé, M. M.
Amaury, Prad, d'Orsay, Monvel, Rispal,
etc.

M^{me} Favart jouera le rôle de M^{me} Maré-
chal. Nous ne pouvons résister au désir de
citer une lettre que notre grand et regretté
poète lui adressait le lendemain d'une de
ses belles créations à la Comédie-Française ;
ces quelques lignes sont absolument inédites,
et nous en donnons la primeur à nos
lecteurs :

Hauteville house, 16 février.
« Vous êtes victorieuse ; vous avez été
grande, belle, pathétique ; c'est le cri
unanime de Paris. Le triomphe est à
vous, Madame, la pièce est aux nues (grâce
à vous) et l'auteur est à vos pieds.
» Victor Hugo. »

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Dix-huitième séance le 12 juillet 1885.
Revolver 1873, à 30 mètres.

Tireurs.....	14
Balles tirées.....	84
Balles mises.....	23
Nombre de points.....	35

Résultat : 27.38 p. 0/0.
1^{er} prix, une médaille bronze, avec di-
plôme : M. Pelou, sous-lieutenant au 9^e
territorial du génie.

2^e prix, une épingle-insigne en vermeil :
M. Roland, sous-lieutenant de réserve au
30^e chasseurs à cheval.

3^e prix, une épingle-insigne en argent :
M. Destre, soldat des services auxiliaires.

Fusil Gras, à 300 mètres.

Tireurs.....	13
Balles tirées.....	78
Balles mises.....	44
Nombre de points.....	52

Résultat : 56.41 p. 0/0.
1^{er} prix, une épingle-insigne en vermeil :
M. Davy, jeune soldat de l'année.

2^e prix, une paire de suspension, avec
diplôme : M. Doussain, capitaine au 70^e
territoriale d'infanterie.

La séance de tir réduit portée au tableau

de service pour le 19 juillet est supprimée.
19^e séance, le dimanche 26 juillet 1885,
à 2 heures du soir, au champ de tir de
Terrefort.

Fusil Gras, à 400 mètres.
Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

L'AFFAIRE DE SOULANGER.

Les jeunes gens condamnés à la prison
par le tribunal de Saumur, pour l'affaire du
cimetièrè, ont fait appel de ce jugement
devant la Cour d'Angers.

L'affaire viendra le 23 juillet courant.

FONTEVRAULT.

Le nouveau directeur de la maison cen-
trale, M. Mercherz, appelé à la direction de
cet établissement et de la 23^e circonscrip-
tion pénitentiaire, vient d'arriver à Fonte-
vrault.

M. Le Gouest, le précédent directeur, est
admis à la retraite.

DOUÉ-LA-FONTAINE.

Un arrêté de M. le préfet de Maine-et-
Loire, en date du 7 juillet, suspend pour
deux mois la subdivision de sapeurs-pom-
piers de Doué.

Cette mesure est motivée par le refus par
les pompiers de reconnaître leur capitaine,
M. Puysegur, et une réunion des mêmes
pompiers, sans autorisation préalable, pour
assister en corps au service funèbre de leur
ancien capitaine, M. Guionis.

Comme M. Puysegur est un excellent
républicain, la *Petite France* approuve de
toutes ses forces la décision préfectorale.

Nous avons, il y a quelque temps, raconté
les tribulations de M. Puysegur, que l'on
voulait imposer comme capitaine aux pom-
piers de Doué.

Nos lecteurs se rappellent, dit la *Petite
France*, la mort mystérieuse d'un vieillard,
survenue, il y a déjà quelques mois, aux
environs de Saumur. La victime avait été
dépeignée de sa sacoche renfermant plu-
sieurs milliers de francs.

Toutes les recherches pour découvrir
l'assassin furent vaines. Dernièrement, on
arrêta, à Cholet, un récidiviste en état de
vagabondage.

Condamné par le tribunal correctionnel à
deux mois de prison pour ce fait, il interjeta
appel. C'est au cours de cette nouvelle pro-
cédure que la justice recueillit quelques in-
dices qui lui permirent nettement de dési-
gner l'individu en question comme l'auteur
du crime.

En effet, on découvrit, dans un garni des
environs, occupé jadis par l'accusé, la sa-
coche du vieillard, vide naturellement ; de
plus, on sut que, quelques jours après l'as-
sassinat, il avait fait dans les cabarets des
dépenses exagérées.

L'affaire viendra probablement en cour
d'assises, lors de la prochaine session.

NUÉIL. — M. Fruchaud, menuisier à Nuéil-
sous-Passavant, a trouvé un pigeon voya-
geur égaré dont on ignore la provenance.

Il portait imprimé sur la 2^e plume de
l'aile gauche le n^o 4 et un pot de fleurs ; sur
la 3^e plume le n^o 4,916 surmonté d'une ancre
de marine ; sur la 4^e plume le n^o 595 sur-
monté d'une tête d'homme, et enfin sur
l'aile droite, 2^e plume, le mot *Rapide*, le
n^o 465 surmonté d'un M.

UN DUEL MANQUÉ.

M. Lenordez, décoré par le duc de Bro-
glie au 16 mai, et actuellement journaliste
républicain à l'*Avenir de la Vienne*, a été
pris à partie ces jours derniers, d'une façon
très-vigoureuse, par M. A. de Cassagnac, di-
recteur du *Journal de la Vienne* et du *Journal
de l'Ouest*.

A la suite d'une réponse que M. de Cassa-
gnac jugea impertinente, il chargea des té-
moins, MM. Vrillac et Levesque, de deman-
der une réparation par les armes à M. Le-
nordez qui de son côté présenta MM. Dou-
cet, négociant à Poitiers et Camille Ferré,
publiciste.

Ces messieurs ont déclaré aux témoins
de M. A. de Cassagnac que l'article incriminé
n'était pas injurieux, qu'il ne don-
nait pas lieu à réparation, et que M. Lenor-
dez refusait absolument la rencontre deman-
dée.

Les témoins de M. de Cassagnac, à la

suite de ce refus formel, n'ont pas consenti
à consigner dans un procès-verbal commun
les termes des déclarations faites par les
amis de M. Lenordez.

TOURS.

A l'occasion de la Fête nationale, le 14
juillet, à dix heures du matin, M. le général
commandant le 9^e corps d'armée passera la
revue des troupes de la garnison de Tours
sur les mêmes emplacements que les années
précédentes, c'est-à-dire boulevard Heurte-
loup, boulevard Béranger et avenue de
Grammont.

Le défilé des troupes aura lieu devant
M. le général Schmitz, en présence des
autorités civiles, placées sous le péristyle du
Palais-de-Justice.

Interdiction de la circulation. — Le maire de
Tours avait pris un arrêté informant que la
circulation des piétons, des chevaux et des
voitures était interdite sur le boulevard Bé-
ranger, les chaussées longitudinales Nord et
Sud, dans la partie de ce boulevard s'éten-
dant de la place du Palais-de-Justice jus-
qu'à la hauteur de la rue Georget, et sur
ladite place du Palais-de-Justice (côté Ouest),
le dimanche 12 juillet 1885, depuis une
heure de l'après-midi jusqu'à la fin de la
revue des bataillons, groupes scolaires et
sociétés de gymnastique.

LE MANS.

Circulation des voitures. — Par arrêté du
maire du Mans, la circulation des voitures
sera interdite le 14 juillet dans les rues et
places suivantes :

Rue du Tunnel, place des Jacobins, rue
de Tissé, rue Robert-Garnier (en partie),
rue du Cirque, rue du Mail, rue du Rem-
part, rue des Jacobins, rue Saint-Dominique
(en partie), place de l'Étoile, rue de la
Grimace, rue Champ-Garreau, rue de
Flore, boulevard Négrier, rue des Maillets,
toutes rues où stationneront et défilent les
troupes.

RENNES.

Jeudi soir, vers six heures, un terrible
accident est arrivé aux ateliers de la gare de
Rennes.

Le nommé Pierre-Marie Saffray, âgé de
39 ans, boulevard de Quineau, employé aux
ateliers, se trouvait, en compagnie de plu-
sieurs autres ouvriers, à proximité de la
grande machine Farcot, qui met en mouve-
ment les transmissions des ateliers. Tout à
coup ses vêtements se trouvèrent pris dans
les engrenages du régulateur, et le malheu-
reux fut aussitôt enlevé.

En une seconde, l'infortuné passa pres-
que en entier dans les engrenages et on dut
même, paraît-il, démonter plusieurs pièces
de la puissante machine pour pouvoir le
dégager.

La partie supérieure du corps était hor-
riblement déchirée. La mort avait dû être
instantanée.

Une scène des plus poignantes s'est pro-
duite à la maison du défunt. Un de ses ca-
marades est venu annoncer à la veuve et à
ses cinq petits enfants qu'ils n'avaient plus
ni époux ni père.

Les constatations d'usage ont été faites
par M. le docteur Lhuissier et par M. le com-
missaire spécial des chemins de fer.

(Journal de Rennes.)

M. Brochet, maire opportuniste de Fou-
gères (Ille-et-Vilaine), est mort récemment.

Son successeur, ayant examiné les dos-
siers de la mairie, a constaté que M. Brochet
avait négligé de signer, comme maire, plus
de quarante-cinq actes de mariage.

Par suite de cette négligence, les mariages
contractés sont nuls, d'après la loi.

Si les maires faisaient moins de politique
et plus d'administration, on n'aurait pas à
signaler de tels oublis, qui ont les plus
graves conséquences.

LES LETTRES DE L'AMIRAL COURBET.

La *Gazette de Châteaugontier* a réuni, dans
une brochure, avec portrait et notice, les
Lettres de l'amiral Courbet, qui sont, comme
on le sait, l'acte d'accusation le plus com-
plet contre le gouvernement.

C'est une œuvre de propagande conser-
vatrice, et nous ne saurions trop la recom-
mander. Il faut lire et faire lire autour de
soi, répandre à profusion les *Lettres de l'ami-
ral Courbet*.

Le prix modique de l'exemplaire, cinq
centimes pièce, et 30 fr. le mille, permet
d'espérer qu'une large distribution sera faite
de ces utiles documents dont on ne saurait
trop encourager la diffusion.

M. CHEVREUL. — Plus allègre, plus jeune
et plus gai que jamais, le doyen des étu-
diants se prépare à fêter le 31 août prochain
sa centième année.

Une indiscretion nous permet de révéler
le genre de vie de M. Chevreul.

Le matin, dès sept heures, sa bonne lui
apporte, dans son lit, deux œufs à la coque,
suivis bientôt d'une côtelette de mouton.
Comme dessert, des fruits, principalement
des cerises.

Le tout est arrosé de trois verres d'eau,
lesquels sont complétés par un énorme bol
de café.

Tous les jours, à neuf heures, M. Che-
vreul se rend aux Gobelins, et ne rentre le
soir au Muséum qu'à sept heures, où le
même repas lui est servi.

Pendant ce long intervalle, M. Chevreul
ne prend jamais rien.

A dix heures, M. Chevreul se couche, et
recommence le lendemain le même genre
d'existence. (Petit Journal de la Santé.)

Publications de mariage.

M. Alfred-Marie-Louis Palustre, avocat,
de Saumur, et Marie-Louise-Aurélié Coy-
reau, sans profession, de Poitiers.

Paul-Auguste Lutz, maréchal-ferrant,
(veuf), et Louise Mignou, sans profession,
de Saumur.

Le *Brillant Oriental* est le meilleur pro-
duit qui se soit fait jusqu'à ce jour ; il
remplace les cires liquides et encaustiques
pour l'entretien et la mise en couleur des
meubles et parquets en chêne, noyer et
acajou ; il n'a pas d'odeur, brille très vite et
n'encrasse jamais ; il se vend, à l'ÉPICÉ-
RIE CENTRALE, 1 fr. 80 c. le litre avec
lequel on peut couvrir 25 mètres carrés.

Théâtre de Saumur

DIMANCHE 19 juillet 1885.

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Donnée par

M^{me} FAVART

Sociétaire de la Comédie-Française

Henriette Maréchal

Pièce en 3 actes, de MM. Edmond et
Jules de Goncourt.

Un Crâne sous une tempête

Comédie en 1 acte, de M. Abraham Dreyfus.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,
rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à
l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de
nos lecteurs sur le système de crédit offert par la
Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur.)
Cette administration, dont nous publions souvent
des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre
cent mille souscripteurs, et son importance prend
de jour en jour des développements plus considé-
rables.

Ces succès n'a pas lieu de nous étonner ; le
crédit accordé présente, en effet, des avantages
qui permettent à toute personne de posséder les
plus grands ouvrages scientifiques littéraires,
historiques, géographiques, etc., sans débours
apparent (cinq francs par mois par chaque cen-
taine de francs d'achat). Nous avons en main le
Catalogue général de cette maison, le plus
complet de ceux qui existent en librairie ; nos
lecteurs peuvent se le procurer en faisant direc-
tement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

M. LEROUX a perdu une CHIENNE
DE CHASSE blanche tachetée brun avec
collier portant le nom du propriétaire.

La rapporter chez M^{me} LEROUX, rue Beau-
repaire.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)

PRETS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à
MM. REZOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pele-
tier, 9, à Paris ; il y est immédiatement
répondu par lettres personnelles et ne por-
tant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

